

# Saint-Calixte prête à payer pour le maintien de la desserte vers La Plaine

## Transport adapté



par Geneviève Blais

Voir tous les articles de Geneviève Blais

Article mis en ligne le 15 janvier 2008 à 14:30

Soyez le premier à commenter cet article

**Après des mois d'incertitude, Lyne Crépeau, citoyenne de Saint-Calixte, peut enfin dormir à tête reposée. La municipalité de Saint-Calixte est prête à payer les 5 500 \$ nécessaires pour le maintien de la desserte de transport adapté en direction de La Plaine. C'est du moins ce qu'elle propose à la MRC Montcalm pour que le service soit rétabli.** Depuis le 1er janvier, les transports en direction de La Plaine sont suspendus étant donné les modifications entérinées par les maires relativement à la desserte hors territoire. Il s'agit d'un véritable drame pour Lyne Crépeau qui utilise ce service à raison de trois fois par semaine depuis sept ans pour se rendre à son travail.

En novembre dernier, les usagers du transport adapté de Saint-Calixte ont été convoqués à une rencontre visant à faire le point dans ce dossier. Il ne restait alors que la situation de Mme Crépeau à régler. Le maire de Saint-Calixte, Martin St-Pierre, avait alors ouvert la porte à une contribution municipale afin de défrayer une partie des coûts reliés à ce transport.

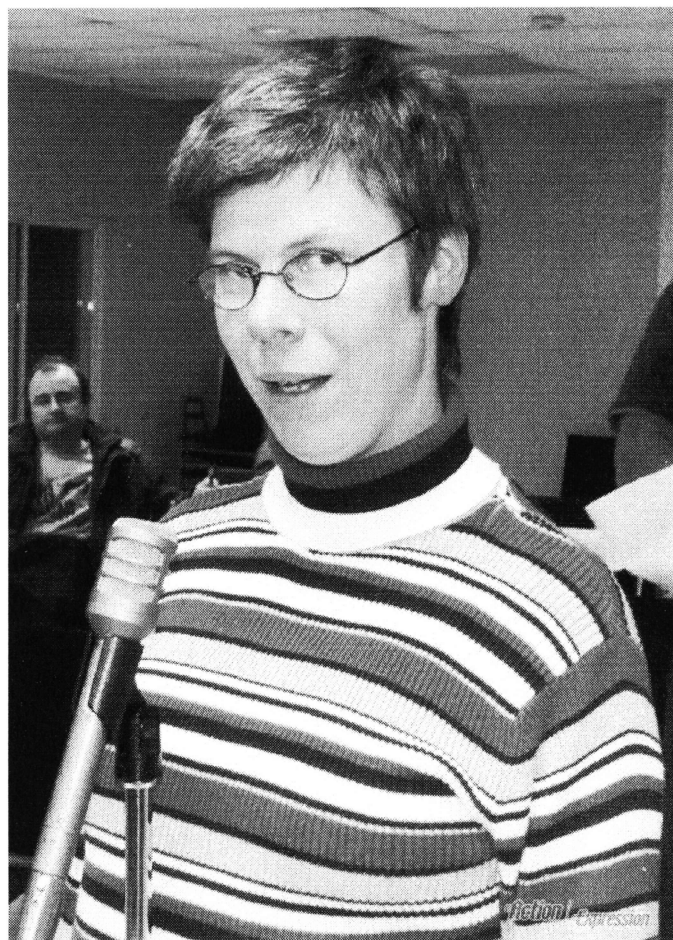
Cette idée a été entérinée, par un vote de quatre contre trois, lors de la dernière séance du conseil municipal. André Ricard, Simon Noël et Rollande Leclair, échevins, ont voté contre la proposition.

«Saint-Calixte demande à la MRC Montcalm de continuer d'offrir le trajet en direction de La Plaine. La

municipalité est prête à payer les frais annuels évalués à 5 500 \$ reliés à ce service», a mentionné le conseiller Denis Mantha.

Présente à la séance du conseil, lundi dernier, Mme Crépeau a clairement signifié sa déception aux conseillers qui ont voté contre la résolution.

André Ricard a alors expliqué que sa décision n'était pas contre elle. «Je ne suis pas contre vous. Je crois toutefois que d'autres avenues de financement auraient pu être envisagées», a-t-il soutenu.



**Lyne Crépeau, citoyenne de Saint-Calixte, doit se rendre à La Plaine à raison de trois fois par semaine pour son travail. Photo Geneviève Blais**